



Conseil de sécurité

Distr. générale
22 avril 2014
Français
Original : anglais

**Comité du Conseil de sécurité créé
par la résolution 1970 (2011)
concernant la Libye**

**Note verbale datée du 17 mars 2014, adressée au Président
du Comité par la Mission permanente des Philippines
après de l'Organisation des Nations Unies**

La Mission permanente de la République des Philippines auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011).

La Mission des Philippines a l'honneur de communiquer les informations suivantes sur les mesures prises par son gouvernement concernant la mise à jour des entrées sur la liste des personnes et entités visées par le gel des avoirs :

- Les services de sécurité du Bureau des douanes des Philippines ont demandé à tous leurs agents de rendre compte de tout transport ou mouvement de matériel militaire, y compris les munitions et pièces de rechange correspondantes, en provenance de la République des Philippines ou passant sur son territoire;
- Le Bureau de l'immigration des Philippines a modifié et mis à jour sa liste noire conformément à la demande formulée par le Comité.

